MÉMOIRE

SUR

LES EFFETS DE LA CASTRATION.

Tout est bien sortant des mains de la Nature; tout dégénère entre les mains de l'homme; il mutile son chien, son cheval, son esclave; il bouleverse tout; il défigure tout: il aime les monstres: il ne veut rien tel que l'a fait la Nature, pas même l'homme.

Emile. J. J. Rousseau.

MÉMOIRE

SUR

LES EFFETS DE LA CASTRATION DANS LE CORPS HUMAIN;

PAR

B. MOJON,

DOCTEUR EN MÉDECINE ET EN CHIRURGIE,

Professeur d'Anatomie et Physiologie à l'Académie Impériale de *Gênes*, Membre des Sociétés Médicale, Galvanique, de Médecine pratique et de l'Académie des Sciences de *Paris*, de l'Acad. Royale de Médecine de *Madrid*, de l'Acad. Impériale des Sciences, Littérat. et Arts de *Turin*, de l'Académ. Italienne des Sciences, Lett. et Arts., de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts du *Département du Nord.*, de la Société de Médecine pratique et de l'Athénée Médical de *Montpellier*, des Sociétés de Médecine de *Parme*, *Lucques*, *Gênes*, *Bologne*, *Venise*, etc., etc.

TROISIÈME EDITION.

ROYAL COLLEGE OF SURGEONS OF ENGLAND

A GÊNES,

CHEZ JEAN GRAVIER, IMPRIMEUR-LIBRAIRE.

1813.

Digitized by the Internet Archive
in 2016

https://archive.org/details/b22288764

AVERTISSEMENT.

Ce mémoire n'est pas consacré à faire l'histoire des Eunuques, ni les éloges accordés par l'antiquité à la castration, et moins encore à exposer les détails des différentes manières d'exécuter cette opération ; mon dessein n'est pas non plus de l'envisager dans ses rapports avec la médecine légale : sur ce point, je renvoie aux ouvrages de Francolinus, (1) de Delphinus, (2) de Plevong, (3) de P. Frank, (4) de Mahon, (5) etc. qui l'ont assez bien traité.

(1) De matrimonio spadonis utrosque testiculo carentis. *Venet.* in-4.° 1605.
(2) Eunuchi conjugium. — *Halle* 1685.
(3) Dissert. de spadonibus. *Jen.* 1690.
(4) Systèm einer, medicinischen polizey. *Mannh.* 1779.
(5) Médecine légale et police médicale.

Je me bornerai donc à faire connaître les phénomènes qui ont lieu dans l'économie animale, lorsque dès son bas âge, on fait subir à l'homme cette cruelle opération. Ces phénomènes embrassent à la fois le physique et le moral, l'état de santé et l'état de maladie.

Je ne connais encore aucun Auteur qui se soit occupé exclusivement des mutilés sous un tel point de vue. Les idées qui ont été avancées par ARISTOTE pour expliquer les changemens qu'amène dans le système animal, la castration, sont tellement grossières et absurdes, qu'il serait véritablement à desirer, comme le dit GALIEN, pour la gloire de ce philosophe, qu'il ne se fût jamais proposé la solution de ce problème. On pourrait presque porter le même jugement sur les écrits de LOISCHERUS, (1) de INCHOFFER, (2) de D'-OLLICAN, (3) de MARSCHALL (4) et de WITHOFF. (5) PRESCIANI, dans ses *discours physiologiques*, n'en dit qu'un mot, et même d'une manière très-inexacte. CABANIS, dans son *rapport sur le physique et le moral de l'homme*, ne s'est appesanti que sur ce

---

(1) De Eunuchis. — *Leipsick*. in-4.° 1665.
(2) De Eunuchismo. *Cologne*. 1653. in-8.°
(3) Traité des Eunuques. 1707. in-12.
(4) Von der Castration. Salzb. 1791. in-8.°
(5) De Castratis. Laus. 1762. in-8.°

qui regarde la triste existence morale de ces êtres infortunés. Cette négligence m'a engagé à faire quelques recherches sur l'économie animale des mutilés, afin de fixer l'attention des Anatomistes et des Physiologistes sur cet objet.

Les changemens d'organisation que la castration fait éprouver aux hommes, sont si évidens et si nombreux, que je me flatte, si je réussis dans mon but, d'apporter quelques nouvelles lumières à la science physiologique.

Je sais que ce mémoire a été traduit en Italien (6) et en Latin, (7) d'après l'original français, publié à Montpellier pour la première fois en 1804. Mais les erreurs typographiques dont fourmillent ces deux traductions m'obligent à les désavouer publiquement.

---

(6) Memoria sugli effetti della castratura nel corpo umano, di *B. Mojon.* Genova 1804.

(7) Dissertatio Physiologico-medica de castratione effectibus in corpus humanum. Auctore *B. Mojon.* Salzb. 1806.

MÉMOIRE

SUR

LES EFFETS DE LA CASTRATION

DANS LE CORPS HUMAIN.

COMMENCERAI-JE ce Mémoire par une longue diatribe contre ces pères dénaturés qui font châtrer leurs enfans? contre toutes les lois qui prescrivent l'amputation des testicules, lorsque c'est par eux que l'homme s'est rendu coupable? (1) contre le luxe des Turcs qui font des eunuques un objet de commerce? enfin contre l'Italie, qui permit naguères qu'on sacrifiât une génération à des frivoles chansons, et qu'on mutilât des êtres pour le vain plaisir de l'oreille? que dans les spectacles publics on représentât un héros, ou un père de famille, par des gens

(1) *Vid Codex.* JUSTINIAN. *lib.* 3. *tit.* 53. *lib.* 9. *tit.* 9. PROCOP. *anecd. cap. II.* 17. ZONAR. *pag.* 64. *Vid.* aussi l'histoire d'ABEILLARD; la loi *salic. tit.* 3.; les lois de VISCONTI; celle de GUILLAUME LE CONQUÉRANT, etc.

incapables de l'être; et qu'ils chantassent des hymnes à l'auteur de la nature, tandis qu'on avait outragé en eux son plus bel ouvrage? (1) Je m'éloignerais trop de mon but, et des bornes d'une dissertation, si je voulais entreprendre ce travail; il serait d'ailleurs inutile de retracer de tels abus, dans un siècle où la philosophie est venue éclairer les hommes, et où la voix de l'humanité et de la pudeur s'est faite entendre aux législateurs qui, secondés par l'esprit de justice, ont reconnu que pour empêcher le dépérissement et la dégradation de l'espèce humaine, il fallait que les hommes eussent une vigoureuse et parfaite organisation, ainsi qu'un sain entendement.

Bornons-nous donc à considérer l'économie animale des mutilés, et commençons d'abord par l'exposé de leur organisation, pour nous occuper ensuite de leurs diverses fonctions.

L'on a cru pendant long-temps, que la castration n'avait d'autre influence sur l'homme et les animaux, que de les priver de la faculté génératrice; mais si l'on examine de plus près ces êtres infortunés, on s'apercevra facilement que cette opération les prive aussi de plusieurs autres avantages précieux; ce qui a fait dire fort judicieusement à CABANIS, que chez les châtrés les formes de l'homme s'effacent; (2) car, la nature n'a pas simplement distingué les sexes par les organes, instrumens

---

(1) Chi vidde mai più la modestia offesa,
Far da Fille un castron la sera in palco
E la mattina il sacerdote in chiesa?

Salvator Rosa. Satir. I.a

(2) Rapport sur le physique et le moral de l'homme, Tom. I.

directs de la génération. Entre l'homme et la femme, il existe d'autres différences de structure, qui se rapportent plutôt au rôle qui leur est assigné, qu'à je ne sais quelle nécessité mécanique qu'on a voulu chercher dans les relations de tout le corps avec quelques-unes de ses parties. (1)

Lorsque l'homme commence à entrer dans l'âge de la puberté, dans le printemps de la vie, dans la saison des plaisirs, dans cet âge où les parties génitales éprouvent une espèce de sensation auparavant inconnue, et que les testicules déjà développés commencent à entrer en action, il arrive, dans le système des parties, des changemens si nombreux, que l'on peut presque dire que l'organisation animale diffère entièrement de ce qu'elle était. (2) Mais si avant cette époque on enlève les testicules, la source de tous ces grands phénomènes est, pour ainsi dire, tarie; la barbe ne se développe point; les parties n'acquièrent jamais leurs belles formes viriles; la voix reste aigre et aiguë, et l'on dirait que la nature n'a plus de force pour faire de l'eunuque un homme complet, ne pouvant lui faire franchir l'obstacle qui se trouve entre l'adolescence et la puberté.

Cette révolution organique qui s'opère chez l'homme vers la quinzième année de son âge, et qui n'a pas lieu chez les châtrés, démontre évidemment combien les testicules ont d'influence sur l'économie animale, et nous fait voir, en même temps, que c'est à la réabsorption

---

(1) *Lucien*, dans son dialogue sur les Eunuques, les définit comme un prodige de la nature, n'étant ni hommes ni femmes.

(2) *B. Mojon.* Leggi fisiologiche, pag. 99. Ediz. 2.ª

du sperme, qu'est dû le dernier degré de perfection de nos parties : cette observation qui n'était pas échappée au savant physiologiste PRESCIANI, (1) ne paraîtra point suffisante à plusieurs personnes, pour expliquer clairement l'organisation incomplète des eunuques; on pourra m'objecter que le sang de ceux-ci est plus abondant, en parties spermatiques, que celui des hommes propres à la génération qui en font une grande perte; mais on doit observer que ces atômes spermatiques du sang avant d'être regardés comme tels, doivent être élaborés et sécrétés par les testicules, portés dans les vésicules spermatiques, et absorbés par les vaisseaux lymphatiques qui, les transmettant au système sanguin, servent enfin à donner le dernier degré de perfection à la machine animale. Or, comme tous ces phénomènes n'ont pas lieu chez les châtrés, ils ne peuvent donc point aspirer à ce dernier degré de perfectibilité organique; car, quoiqu'il soit vrai qu'à l'âge de la puberté il s'établisse chez eux, un nouvel ordre de fonctions, qui exerce la plus grande influence sur leurs corps, néanmoins ces changemens sont bien différens de ceux qu'on observe dans l'homme.

Il est difficile, et peut-être même impossible, considérant l'état actuel des connaissances humaines, d'expliquer comment les parties génitales exercent une si grande influence sur la structure, le développement et l'action de toutes les autres parties. Cette influence est cependant trop évidente pour être révoquée en doute, puisqu'on observe que les châtrés ont, non-seulement la conformation et les habitudes très-analogues à celles de la femme, mais nous savons aussi, d'après l'observa-

---

(1) Discorsi fisiologici, *II. part.*

tion de plusieurs Physiologistes, que les femmes chez lesquelles la matrice et les ovaires sont restés, soit par un vice organique, soit par défaut de sensibilité, dans une parfaite inaction pendant toute leur vie, ont les formes et les habitudes semblables à celles des hommes. Dans ces deux espèces d'êtres indécis, dit CABANIS, (1) on ne retrouve ni la disposition des membres et des articulations, ni la démarche, ni les gestes, ni le ton de voix, ni la physionomie, ni la tournure d'esprit, et les goûts propres à leur sexe respectif. MORGAGNI dit avoir vu communément chez les femmes stériles quelque altération dans la peau, laquelle n'a pas la douceur et la finesse propres à ce sexe. (2) L'on voit effectivement dans les cloîtres et chez les vieilles célibataires des moustaches féminines, et des mentons barbus, ce qui fit dire à BARTOLIN, *ob desuetudinem virorum et mensium defectum barbatæ fiunt.* (3)

ARISTOTE, qui s'est occupé de connaître pourquoi les animaux châtrés prennent les habitudes et les apparences de la femelle, croit que cela provient de l'affaiblissement de toute la constitution ; affaiblissement produit par le défaut de ton dans le cœur, et dans les gros vaisseaux qui ne sont plus tendus par les testicules ; car, on sait qu'ARISTOTE compare l'usage des testicules à celui des poids que les tisserands attachent au fil qu'ils travaillent. *Quod talem ejusmodi utilitatem vasis exhibent qualem lapides appensis ad feminarum telas.*

---

(1) *Loco citato.*

(2) *Lib. I. Epist. 46., n.°* 3.

(3) Anatom. L. 3. Schenk. Lib. 4. obs. 7.

On doit autant louer ceux qui suivent de près, et observent attentivement tous ces phénomènes, que blâmer ceux qui prétendent en donner la véritable explication. Jusqu'à présent on ne peut que former des hypothèses erronées, si l'on considère sur-tout combien nous sommes encore éloignés de connaître l'action et la réaction qu'exercent les viscères les uns sur les autres. Bornons-nous donc à observer, et n'entreprenons point de dévoiler ce secret, crainte de tomber dans de nouvelles erreurs.

L'ostéogénie nous démontre que les os ne prennent point en même temps leur degré d'accroissement et de dureté, puisque plusieurs n'arrivent à ce dernier degré, que dans un âge avancé, tandis que quelques-autres cessent de bonne heure de se nourrir et de se développer; nous avons des exemples des premiers dans les os innominés, dans les côtes, les vertèbres, etc.; les petits osselets de l'ouie et tous ceux du crâne, nous fournissent un exemple des seconds. C'est pour cette même raison que chez les mutilés, où les os conservent pendant plus long-temps leur mollesse, le crâne qui était déjà endurci avant l'amputation des testicules, est pour l'ordinaire petit, eu égard aux autres parties, qui, après cette opération, continuent à se nourrir et à croître. C'est pour cela même que ces individus ont ordinairement les os gros, le thorax grand et le bassin évasé.

Cette augmentation de volume dans le système osseux des mutilés, altère tellement la configuration de leur squelette, qu'elle le rend, abstraction faite de son volume, semblable à celui de la femme; puisqu'on observe que chez eux le thorax a un diamètre presqu'égal, tant à celui des parties antérieures et postérieures que latérales. La direction moins

verticale du sternum et plus horizontale des côtes le figurent un cône très-raccourci et très-large ; (ce qui fait que leur respiration est plus libre et plus aisée) que les os des îles sont plus évasés, et présentent le bassin d'une circonférence qui surpasse de plus d'un huitième la moitié de la hauteur de tout le corps ; que les cuisses sont moins arquées et que les genoux se portent plus en dedans, ce qui dépend de la plus grande distance qui se trouve entre les articulations des têtes des fémurs avec le bassin ; aussi voit-on que les châtrés (ainsi que les femmes) dans leur marche, rendent très-sensible le changement de leur centre de gravité, qui se trouve très-marqué par l'arc qu'ils décrivent à chaque pas.

L'analogie qui existe entre la charpente osseuse du corps des eunuques et celle de la femme, est rendue beaucoup plus sensible par plusieurs autres particularités ; puisque chez tous les deux les clavicules sont peu courbées, le sternum court, et les petites tubérosités qu'on remarque sur les os de l'homme, et qui sont produites par l'attache des muscles et par leur action répétée, ne sont presque point apparentes dans les os des mutilés, leurs fibres musculaires étant faibles et relâchées. Il est très-rare de voir des eunuques bien musclés et dont les formes soient élégantes et durement dessinées ; leurs membres sont ordinairement ronds, mous, recouverts d'une peau très-fine ; et au lieu de ces apparences musculaires qui caractèrisent si bien l'homme fort et robuste, et que les peintres et sculpteurs emploient avec tant d'avantage pour représenter les gladiateurs, on remarque sur leurs extrémités supérieures et inférieures des varices produites par le relâchement du système veineux, ou par la surabondance du sang. *Cutis castratorum tenera*

est instar mulierum, et levis. (1) *Eunuchi omnes habent alvum laxum levitatem cutis.* (2)

On peut voir chez les animaux combien les testicules contribuent à la force musculaire et au courage. Quelle différence entre un bœuf et un taureau, un belier et un mouton, un coq et un chapon?

Le tissu cellulaire des châtrés est très-développé et contient beaucoup de graisse. On sait que c'est une pratique générale de châtrer les animaux pour augmenter leur embonpoint et pour donner à leur chair une saveur plus délicate; leur système glandulaire des vaisseaux lymphatiques est pour l'ordinaire engorgé et inactif; et enfin les capsules articulaires se trouvent aussi gonflées par la grande quantité de synovie; *Eunuchis crura intumescunt.* (3) *Eunuchorum ossa quasi semper in superfluo humore natantia naturali virtute carent* (4) Dutertre, (5) Léry, (6) *et* Virrey (7) affirment que les Chiriguanes, peuple montagnard, voisin du Pérou, et d'autres américains font subir la castration à leurs prisonniers de guerre, afin de le faire engraisser et s'en nourrir ensuite.

J'ai déjà fait remarquer qu'entre les modifications que la machine animale éprouve par l'amputation des testicules, les plus frappantes et celles qui nous surprennent aussi le plus, étaient le non développement de la

---

(1) *Withoff* De castratis. p. 35. Laus.
(2 *Baro.* Hist. Natural. p. 361. Amsterd.
(3) *Aristoteles.* Hist. Natur.
(4) *Macrobius.*
(5) Histoire des Antilles. T. 3.
(6) Voy. Chap. 13. Lettres edif. T. 9. Chap. 9.
(7) Diction. d'histoire Natur. Articl. Anthopophag.

barbe, et la petitesse du larynx, causes qui font que les mutilés ont l'aspect et la voix féminine. Je n'entreprendrai point d'expliquer quelle est la cause qui donne lieu à ces divers phénomènes; je me contenterai seulement de faire à ce sujet quelques observations qui ne paraîtront point déplacées.

La correspondance qu'ont certaines parties du corps humain avec d'autres fort éloignées et fort différentes, et qui est ici si marquée, pourrait s'observer bien plus généralement; mais on ne fait pas assez d'attention aux effets lorsqu'on ne soupçonne pas quelles en peuvent être les causes : c'est sans doute par cette raison qu'on n'a jamais songé à examiner avec soin ces correspondances dans le corps humain sur lesquelles cependant roule une grande partie du jeu de la machine animale.

Si l'on considère bien l'action et l'influence que les organes de la génération exercent sur tout le système sanguin, action et influence qui sont non-seulement produites par leur grande sensibilité, mais encore par l'absorption de la liqueur qu'ils préparent, on verra que lorsqu'elle a lieu, le sang ainsi que les vaisseaux qui le contiennent, acquièrent une activité et une force beaucoup plus grandes : (1) cette surabondance de vie, cette diathèse phlogistique s'annoncent par des signes non équivoques, tels que l'augmentation des forces et des mouvemens; celle de la chaleur animale, par la vigueur avec laquelle toutes les fonctions s'opèrent, par diverses hémorragies, par le développement de la barbe

(1) Witringham, Haller, Ténon, Meckel, Cullen et Hunter ont fait là-dessus des expériences très-intéressantes.

et des poils, par le changement que la voix éprouve; et enfin par le vif éclat des yeux et le ton animé du visage : tous ces phénomènes qui se manifestent principalement dans la circulation et dans l'état du sang, doivent nécessairement produire une révolution générale et un changement complet dans l'organisation animale ; mais si la liqueur spermatique n'est plus portée dans le sang par les vaisseaux lymphatiques, à cause de l'amputation des organes destinés à la sécréter, et si ces organes ne peuvent plus réagir par leur vive sensibilité sur tous les autres viscères, il est certain qu'une grande partie des phénomènes dont j'ai fait mention, n'aura pas lieu. Le sang étant alors privé d'un stimulus aussi actif, tel que le sperme, doit circuler avec moins de force, ce qui fait que les viscères et les différentes parties du corps restent relâchés et faibles, et que quelques-uns prennent un grand accroissement, tandis que les autres restent dans l'état où ils se trouvaient avant la castration, c'est-à-dire, sans augmenter de volume, ni acquérir de consistance. Les organes de la voix, la barbe, etc. peuvent être rangés parmi ces derniers; c'est ce qu'on observe aussi chez plusieurs animaux qui n'acquièrent jamais les marques caractéristiques du sexe masculin si on les châtre : le cerf nous en fournit un exemple : en effet, lorsque cet animal devient propre à la génération, le bois qui doit orner sa tête commence à se développer; tandis que s'il a été châtré avant cette époque, il se trouve privé pour toujours de cet ornement.

Il est encore un autre phénomène très-intéressant ; car l'on remarque que lorsque cette opération a été faite après que le bois a pris tout son accroissement, le cerf le conserve toute sa vie tel qu'il se trouve, c'est-à-dire, sans qu'il tombe, ni qu'il se renouvelle ; c'est ce qui arrive aussi

à l'homme qui reste avec la barbe lorsqu'il a été châtré après qu'elle s'est développée, tandis qu'elle ne se montre jamais quand la castration a eu lieu avant son apparition.

On peut faire cette même observation au sujet du larynx qui ne se développe chez l'homme qu'à l'âge de la puberté, et chez les animaux lorsqu'ils deviennent propres à la reproduction de leur espèce. Effectivement, l'on a vu que cette petitesse du larynx, le rétrécissement de la glotte, la voix aigre et aiguë, coïncident justement avec l'état d'inaction dans lequel se trouvent les testicules avant la puberté; mais lorsque cette époque est arrivée, et qu'ils ont pris leur accroissement et sont entrés en action, le larynx se dilate et croît rapidement, la voix prend un ton grave, ce qui forme un des caractères de la virilité, tandis que si les parties de la génération ont été emportées avant cette époque, les organes de la voix, comme nous l'avons déjà dit, restent dans l'état d'imperfection où ils se trouvent.

Tous ceux qui se sont occupés de la dissection du larynx des châtrés pour connaître anatomiquement la cause qui fait qu'ils conservent une voix enfantine, se sont assurés de la justesse de l'observation précédente. Il n'y a pas long-temps que M. Dupuytren (1) disséquant le larynx d'un homme qu'on avait mutilé dès sa plus tendre jeunesse, eut occasion de se convaincre de cette vérité, puisqu'il observa en effet que le larynx était moins volumineux d'un tiers que celui d'un homme quelconque non châtré, quoique du même âge et de la même taille; et que la glotte était étroite, et les cartilages laryngiens peu développés; de manière que

(1) Bullet. des Sciences, an 12, n.° 79.

toutes ces parties étaient semblables à celles d'une femme ou d'un enfant. Je crois qu'il est à propos de reporter ici l'observation sur un jeune homme sans testicules faite par ITARD DE-RIEZ. Pierre-La-Riche, âgé de 23 ans, stature au-dessous de la moyenne, peau douce, unie, entièrement dépilée, menton imberbe, couvert seulement d'un léger duvet, voix habituellement rauque, mais passant aisément au fosset; muscles sans énergie, sans aucune saillie; conformation assez remarquable du thorax et du bassin, que leur charpente osseuse rapproche beaucoup de ceux de la femme. Les organes sexuels se réduisent à une très-petite verge, longue d'un pouce, épaisse comme le petit doigt, que jamais aucune érection n'a fait changer de forme ni de dimension; un gland qui n'excède pas le volume d'un pois; un scrotum représenté par un léger froncement de la peau, dans lequel l'exploration la plus rigoureuse ne découvre ni testicules, ni aucun corps intérieur, ni cicatrice extérieure qui puisse faire croire que ces organes aient existé. Tel est en peu de mots le mode extérieur des organes de ce jeune homme. Pour ce qui est de l'individu moral; hébétude extrême de toutes les facultés intellectuelles; nul indice d'une sensibilité tant soit peu énergique; ses habitudes et son caractère marqués au coin de la vie sédentaire et retirée, qu'il a menée dans l'intérieur de sa famille, jusqu'au moment où la conscription l'a tiré de ses foyers. Habituellement taciturne, morose et inactif, sans desirs, sans appétit vénériens, il ne paraît pas même regretter ce que la nature lui a refusé. (1)

Si nous considérons la voix et l'aspect féminin des châtrés, leur peau

---

(1) Mémoires de la Société médicale d'Emul. de Paris., T. 3.

lisse et délicate, leurs muscles peu prononcés, le relâchement de leur tissu cellulaire, et la vive sensibilité et irritabilité de leur fibre, nous verrons que ces philosophes austères, ennemis des grâces et de la beauté, n'avaient point tout à fait tort, en disant que le sexe féminin n'était que le produit du développement imparfait du genre humain; mais tout en accusant la nature de faiblesse, ils ont calomnié le plus beau de ses ouvrages. Cette opinion, quoiqu'en elle-même très-singulière, paraît leur avoir été dictée par l'analogie qui existe entre les formes et les habitudes des châtrés, et celles de la femme; d'autant plus, que plusieurs maladies, comme nous le ferons voir par la suite, auxquelles les mutilés sont sujets, sont presque les seules qui attaquent le sexe féminin, et que plusieurs autres que ce dernier sexe n'éprouve que rarement, épargnent aussi les premiers.

Les vrais eunuques sont physiquement dans l'impossibilité de devenir pères de famille. D'après la définition qu'en donne D'-Ollincan, (1) un eunuque est une personne qui n'a pas la faculté d'engendrer, ou comme s'exprime la loi, *qui generare non possunt.* (2) Comment expliquerons-nous donc le récit de quelques écrivains qui rapportent l'histoire de plusieurs châtrés qui ont eu progéniture? Pour ne pas nier entièrement ce qu'ils ont avancé, nous allons tâcher de rechercher toutes les causes qui ont pu rendre ces faits vraisemblables, et avoir donné lieu à des apparences trompeuses.

Il arrive souvent que les testicules ne se trouvent point dans le scro-

---

(1) Traités des Eunuques.

(2) L. 2 § 1. de adoptionibus.

tum; cependant, malgré cette apparence de stérilité, l'homme peut être propre à la procréation : ce fait peut avoir lieu, lorsque les testicules ayant éprouvé quelque obstacle pour traverser l'anneau inguinal, sont restés dans l'abdomen. Il arrive encore que la castration n'est quelquefois qu'uno-latérale, c'est-à-dire, qu'on n'emporte dans cette opération qu'un seul testicule; un tel cas n'amène point la stérilité. On a d'ailleurs plusieurs exemples de *monorchis* qui ont engendré. On n'ignore pas que les Hottentots avaient l'habitude de s'arracher un testicule, pour être plus agiles à la course; néanmoins leur nation subsiste encore. (1)

On peut regarder aussi comme cause, l'inexpérience de plusieurs opérateurs, qui, pratiquant la castration par les aines, ne coupent point le cordon spermatique en totalité, ce qui fait qu'il se réunit de nouveau; ou bien, au lieu de ce cordon, ils amputent une ramification d'un vaisseau ou d'un nerf quelconque enveloppé d'un tissu cellulaire très-épais, qui lui donne l'apparence du cordon spermatique; tandis que celui-ci se trouve caché au-dessous des glandes inguinales. De semblables erreurs ne doivent point nous étonner, si nous considérons que cette opération barbare était pratiquée par des personnes qui n'avaient aucune notion anatomique. (2)

---

(1) Mestivier, *Recherches sur la stérilité.* Hottentottos, integri nempè populi qui totus ex monorchidibus seu unum saltem testes habentibus constat, egregiæ tamen fæcundis. — Withoff de castratis. pag. 21. édit. Laus.

(2) Cette opération était faite en Italie, par des barbiers connus sous le nom de Norcini; on sait même qu'à Naples on trouvait des boutiques qui portaient pour enseigne: *Quì si castrano ragazzi a buon mercato :* ici on châtre les jeunes gens à bon marché. — Voy. Beldingero, Magaz. per i medici. p. 752.

Plusieurs voyageurs, dignes de foi, rapportent que dans quelques pays de l'Afrique on rend les hommes impropres à la génération, en leur tordant les cordons des testicules, et quelquefois même en écrasant ces derniers. Il peut se faire que cette torsion et cet aplatissement ou froissement n'ayent pas toujours suffi pour priver les organes de la génération de leur fonction, et voilà des exemples des prétendus eunuques devenus pères de famille.

On a encore vu des personnes, qui, par jalousie, par fanatisme religieux, (1) ou par d'autres causes, se sont enlevées ou fait enlever les deux testicules; cependant, malgré cela, elles ont engendré quelque temps après. Si un tel fait est vrai, il faut croire que leurs vésicules séminales contenaient encore du sperme sécrété par les testicules préexistans, qui a été éjaculé dans la matrice, ou que ces mêmes individus avaient plus de deux testicules, dont quelqu'un était resté dans la cavité abdominale, comme l'observation l'a prouvé plusieurs fois. (2)

Je passe sous silence plusieurs autres raisons qui peuvent rendre les prétendus châtrés propres à la génération; il faut cependant exclure d'entre ces derniers, ces princes mutilés dont l'histoire nous parle, qui ne doivent les honneurs de la paternité, qu'à l'incontinence de leurs épouses,

---

(1) Vid. Epist. 5. 6. ad Pammachium de erroribus origini. l'Essai de Montagne. Le Mémoire de M. Servin, inséré dans le tome 18 du Journal de Médecine, par Sedillot.

(2) Les anciens parvenaient aussi à châtrer, en atrophiant les testicules, par l'application long-temps continuée sur le scrotum du suc de ciguë épaissi. Vid. Marcellum *empiricum experientia* 33.

et qui n'ont transmis à ces enfans du vice, que leur nom et leur fortune (1).

Il est reconnu que l'homme châtré, quoique stérile, est susceptible de goûter, en partie, les plaisirs du coït, lorsque toutes les parties externes de la génération n'ont point été amputées. (2) Ce qui lui reste ne prend qu'un très-petit accroissement; car il demeure à peu près dans le même état ou il était avant l'opération. Un eunuque fait à l'âge de six ans est à cet égard à dix-huit ans comme un enfant de six; ceux au contraire qui n'ont subi l'opération que dans le temps de la puberté et même plus tard, leur verge est à peu près comme celle des autres hommes, et l'érection a lieu même beaucoup plus souvent que chez les non châtrés. P. Frank rapporte que dans un endroit assez peuplé, quatre châtrés connaissaient presque toutes les femmes, ce qu'ils n'auraient pas osé faire, s'ils n'eussent subi l'opération; de telle manière que la police ne pouvant plus se dissimuler le préjudice qu'ils occasionnaient, se vit contrainte de punir ce scandale. (3) Juvenal reprochait, dans sa sixième satire, aux romaines leur excès avec les eunuques. Rainaud, dans son livre des Eunuchis, rapporte quantité d'exemples de commerce impur entre des femmes et des hommes mutilés, et il se moque de la confiance qu'on a eue envers eux. André de Verdier dit la même chose dans ses diverses leçons, à propos de quoi il rapporte la sentence d'Apol-

---

(1) Malchus, Histoire Byzantine.

(2) Amurat III s'étant aperçu qu'un cheval châtré montait une jument, fit couper à ses eunuques, en rentrant dans son sérail, toutes les parties externes de la génération; on prétend même que c'est depuis lors qu'on coupe la verge aux eunuques qu'on destine à la garde des femmes.

(3) System einer medicinischen Polizey.

Ionius de Tyancé contre un eunuque du roi de Babylone qui fut trouvé couché avec une des favorites de ce roi.

Lorsque l'amputation des testicules est faite après l'âge de la puberté, la nature de l'homme étant moins altérée, les desirs vénériens existent encore pendant long-temps, et les signes de la puissance virile se reproduisent avec véhémence. . . . *et majoris petulantiæ fieri atque omnibus propositis pudoris et verecundiæ frenis in obscœnam prorumpere virilitatem :* (1) mais tous leurs efforts sont vains; le dernier des plaisirs leur est défendu; et cet abandon de soi-même, ce délire de la volupté où le plaisir s'épure par son excès, ces bienfaits de l'amour ne sont pas connus d'eux : de sorte que semblables à TANTALE, ou bien aux *Mahométans* réprouvés, ils ne peuvent goûter les jouissances qui s'offrent sans cesse à leurs desirs : c'est alors qu'ils s'aperçoivent que, quoique vivans, ils ne comptent plus parmi les hommes. Se trouvant condamnés à ne jamais pouvoir aimer, ils ne voient le sexe que pour le maudire, la nature que pour la blasphémer; dès-lors la plus profonde apathie s'empare d'eux, et ils tombent dans la plus triste et plus funeste mélancolie.

Les eunuques, comme dit fort bien un Médecin philosophe, sont en général la classe la plus vile de l'espèce humaine; lâches et fourbes, parce qu'ils sont faibles; envieux et méchans, parce qu'ils sont malheureux. NARSÉS et SALOMON lieutenant de BÉLISAIRE, semblent faire seuls exception à cette règle; ils n'étaient point envieux, parce qu'ils étaient riches, mais ils furent méchans, parce qu'ils furent malheureux. Les

---

(1) ARNOBE. Lib. 5.

eunuques incapables d'améliorer leur état tâchent de nuire autant qu'ils peuvent à ceux qui se trouvent dans une situation plus heureuse que la leur; de sorte que, s'ils sont chétifs et méprisables à l'égard du corps, ils valent encore moins du côté de l'esprit et du cœur.

Les châtrés qui ont acquis quelque célébrité sur les théâtres et dans les églises, doivent plutôt tout leur mérite à une bonne construction de l'organe de la voix et de l'ouie, qu'à un entendement sain; car, comme l'on sait, ce dernier s'altère du moment que le fer les sépare de la nature. *Eunuchorum animos mutari, evadere dolosos ac pravos, nec unquam castratum fuisse optimi intellectus.* (1)

Testatur nobis experientia, ille qui testibus orbatus fuerit, quum ante insigni ingenio, multaque habilitatæ præditus fuerit, posteaquam execta illi pensilia sunt, ingenium perdere incipit . . . Quod si quis non credit, consideret uti, ego quidem pluries feci e mille spadonibus qui litterarum studiis operam addixere, vix unum aliquem doctum evasisse. (2)

Le jeune homme qui a dépassé l'âge de la puberté, est quelquefois présomptueux, et souvent l'amour dégénère chez lui en vil libertinage; mais, malgré ces défauts, il intéresse toujours, si les excès auxquels il se livre, ne sont que ceux de son âge; car, c'est plutôt sa propre constitution qui l'y entraîne qu'une mauvaise inclination. Chez les mutilés, au contraire, ces vices sont détestables, puisqu'ils ne peuvent être que feints, leur organisation ne les y portant point.

---

(1) Sinibaldus apud Clauderum Ephemer. Natur. Curios. dec. 2. Ann. 7. Obs. 168.

(2) Janus Huart Scrutiniorum, pag. 594. Edit. Jenens.

La nature donna à l'homme la faim, pour qu'il songeât à sa conservation ; elle fit naître l'amour pour celle de son espèce; mais l'eunuque incapable d'éprouver ce feu divin, ayant cessé de vivre pour la génération humaine, ne voit que lui, ne pense qu'à lui dans ses amours, et devient nécessairement égoïste. C'est pour cette raison qu'il voit approcher l'heure fatale avec pusillanimité; tandis que le père de famille, se voyant renaître dans ses enfans, défie la mort, au moment même qu'elle vient le frapper.

Le sentiment sublime de l'amitié ne peut jamais entrer dans le cœur d'un mutilé. Ce qui a fait dire à Delile: (1) l'eunuque est séparé de la société par une barrière insurmontable; il hait l'espèce humaine, et ne vit que pour lui. L'histoire de Narsès, que cet Auteur rapporte, démontre combien les châtrés sont égoïstes; ils ont tous les défauts des hommes faibles : impérieux et despotes dans la fortune, vils esclaves dans l'adversité.

Mais, de peur qu'on ne me taxe de faire une satire sur les mutilés, m'étant proposé seulement de décrire leur organisation physique, je m'abstiendrai de parler davantage de leur moral. Je crois cependant ne m'être point éloigné de mon but, si j'ai toutefois indiqué les passions dominantes des eunuques, qui sont le résultat de leur organisation, et qui ont à leur tour sur elle la plus grande influence. Il est d'ailleurs impossible de parler de physiologie, sans traiter, même en passant, quelque point de morale et de métaphysique.

---

(1) Philosophie de la Nature.

Nous avons observé que l'homme châtré dès son enfance, croît avec une conformation d'organes particulière. Or, comme toute constitution, ainsi que tout âge est soumis à différentes maladies, il est évident que les mutilés doivent souffrir quelques infirmités qui leur appartiennent, et dont je vais donner un exposé rapide. On pourrait à toute rigueur regarder l'eunuque comme un homme toujours malade, *sin autem ita spado est*, dit le jurisconsulte PAULUS, *ut tam necessaria pars corporis ei penitus absit, morbosus est.*

Un fait presque constant, quoique très-peu observé, c'est que les châtrés sont sujets à des hémorragies péridioques, qui ont lieu ordinairement par les vaisseaux hémorroïdaux : il paraît, dans ce cas, que le sang nécessaire au développement des parties génitales et de la barbe, ainsi que celui destiné à la formation du sperme, se dirige vers ces mêmes vaisseaux, lesquels se trouvant gonflés par une surabondance de sang, s'affaiblissent, s'ouvrent et le laissent échapper au dehors, ce qui constitue pour lors un flux hémorroïdal, qui devient peu à peu périodique. (1) B. OSSIANDER a fait cette même observation chez plusieurs individus imberbes. Il observe encore que les femmes qui ont de la barbe, n'ont point leurs menstrues.

Les physiologistes connaissent fort bien le rapport intime des sympathies qui existent entre les différentes branches du système glanduleux, qui paraît avoir pour centre de sensibilité, le cerveau et les organes de la génération. En effet, quand ces derniers entrent en action, il s'opère

---

(1) Les affections du foie, dont les mutilés sont presque toujours tourmentés, peuvent aussi contribuer pour beaucoup à cette hémorragie.

dans toutes les glandes lymphatiques une révolution sensible qui leur fait acquérir une plus grande activité et un plus grand développement. Or, si les testicules ne peuvent plus réagir sur le système lymphatique, il reste faible, sans action, et souvent il se dessèche peu à peu, ou bien il nage dans un liquide qu'il n'a plus la force d'absorber; c'est ce qui a lieu chez les châtrés qui passent de la polysarcie, à l'édématie; et lorsque la graisse qui est déposée dans le tissu cellulaire par la faiblesse des vaisseaux artériels vient à se liquéfier et à se changer en lymphe graisseuse, (1) alors leur peau devient jaunâtre, onctueuse, puante et toute ridée.

L'inaction des vaisseaux absorbans est une des causes principales qui rendent la guérison de la jaunisse, chez les mutilés, très-difficile. (2) Les rapports qu'on nous fait des eunuques des sérails de la Perse, prouvent que ces malheureuses victimes de la jalousie mahométane sont toujours en proie à cette maladie. Si pareille chose n'a pas lieu chez les *Soprani* Italiens, c'est qu'ils ne sont point sujets à toutes les autres causes qui concourent à faire naître la jaunisse chez les esclaves asiatiques et africains.

Les organes de la génération par leur vive sensibilité, par la liqueur qu'ils sécrètent, et enfin par l'action qui leur est propre, exercent sur le cerveau, et sur tout le système nerveux une grande influence; mais il n'en est pas de même lorsque l'amputation en a été faite: il paraît alors que la sensibilité qu'avaient ces parties, se partage également sur tous

---

(1) C'est cet état que le vulgaire désigne par le nom de *mauvaise graisse* et de *fausse graisse*.

(2) La jaunisse à laquelle sont sujets les mutilés, est la *jaunisse graisseuse* appelée par Kemme *icteritia adiposa. De ictero. Hale* 1780.

les autres organes. On voit en effet que les mutilés sont plus sensibles que les hommes, et plus sujets aux maladies des nerfs ou vapeurs ; et que la plus légère impression qu'on fait sur leur esprit est suffisante pour les faire tomber en défaillance.

La chlorose qui appartient particulièrement aux jeunes filles, n'épargne point les eunuques. CABANIS dit avoir aussi observé cette maladie chez de jeunes garçons, mais avec cette différence, qu'elle est de courte durée, et qu'elle passe avec l'âge ; tandis que chez les châtrés elle dure long-temps, se renouvelle souvent, et l'âge enfin n'influe en rien sur cette affection.

Quelques auteurs ont prétendu que la castration pouvait produire le rachitisme. Quoiqu'une telle opinion ne soit point tout à fait absurde, il paraît cependant qu'elle n'est fondée que sur ce que les eunuques destinés à la garde des femmes dans les sérails, sont ordinairement très-petits, laids, bossus, borgnes et souvent même sourds et muets ; de manière que la moindre de leurs imperfections, est celle de n'être pas hommes. Mais la véritable cause, selon moi, de ces difformités est due au prix qu'on attache à ces esclaves ainsi contrefaits, ce qui fait que dans ces contrées on ne châtre que les enfans ainsi disgraciés par la nature. (1)

BUFFON rapporte que les eunuques en Perse et à Constantinople sont d'autant plus recherchés et plus chers qu'ils sont plus horribles ; on veut qu'ils ayent le nez fort aplati, le regard affreux, les lèvres fort grandes, et fort grosses, et sur-tout les dents noires et écartées les unes des autres.

---

(1) *Vid.* TOURNEFORT, voyages au Levant, tom. 1, liv. 13.

Les peuples de l'Afrique ont communément des dents belles; ce serait un défaut pour un eunuque noir qui doit être un monstre affreux. (1)

Toutes ces maladies, ainsi que plusieurs autres que je passerai sous silence, (2) ne seraient encore rien pour l'eunuque, si l'époque à laquelle l'homme jouit des douceurs de la vie n'était pour lui celle de la vieillesse; on trouve en effet fort peu d'exemples de châtrés qui soient parvenus à un âge très-avancé : c'est un bonheur dont ils doivent se féliciter; car la vieillesse est pour eux plus terrible que la mort même. Comme le pauvre et vieux célibataire, ils sont abandonnés de tout le monde; ils se haïssent eux-mêmes; tout est pour eux un sujet d'inquiétude et d'ennui; ils emportent enfin en mourant la haine du sexe pour lequel ils ont vécu inutilement, et la malédiction de l'espèce humaine à laquelle ils étaient depuis long-temps à charge.

Eloignons-nous de ce tableau terrible, et cessons d'empoisonner l'existence de ces créatures déjà assez malheureuses, en leur représentant les maux qu'elles ont reçus aux dépens de leur virilité; cherchons, au contraire, s'il est possible, à adoucir leur triste sort, par le récit des avan-

---

(1) Hist. Natur.

(2) Nous savons aussi que les soldats français de l'armée d'Égypte, chez lesquels les testicules s'étaient atrophiés, devenaient très-faibles, leurs extrémités inférieures très-maigres, leur visage décoloré, leur barbe s'éclaircissait, leur estomac perdait son énergie, les digestions étaient pénibles et laborieuses; et enfin leurs facultés intellectuelles étaient dérangées. — Voy. la relation chirurgicale de l'armée d'Orient par Larrey.

Spadonibus ut plurimum pedes distorquentur. Aphrodisen. Problem. *Oculos debiliores habent.* Withoff, de castratis. *Eunuchi debilitate oculorum laborant.* Bacco. Verulam. Histor. natur.

tages que la castration leur procure; car, comme on sait, le malheur est aussi bon à quelque chose.

Si les eunuques sont pusillanimes, vils et impropres aux grandes entreprises; s'ils se trouvent tourmentés périodiquement par des hémorroïdes; s'ils sont sujets souvent à la jaunisse, à la polysarcie, à l'édématie, à la chlorose, etc. ils sont exempts en revanche de la goutte; *Eunuchi non laborant podraga*, (1) et les maladies éruptives et inflammatoires se font rarement sentir chez eux. (2) LE-PRÊTRE, conseiller au Parlement de Paris, dans ses *questions notables de droit*, s'explique ainsi : *Antipathia verò Elephantiasis veneno resistit; hinc eunuchi et quidcumque sunt mollis, frigidæ et effæminatæ naturæ, numquam aut raro lepra corripiuntur, et quidem quibus imminet læpræ periculum de consilio medicorum sibi virilia amputare permittitur.* On raconte même que les prêtres de Cybèle guérissaient la manie au moyen de la castration. *Qui ante castrationem maniaci erant sanam aliquanto mentem ab illa recuperant.* (3) P. FRANK regarde la castration comme très-propre pour la folie enfantée par l'amour; (4) GALIEN la conseille pour la lèpre; (5) LUCRÈCE nous apprend qu'on y avait recours dans les cas les plus désesperés.

Et graviter partim metuentes limina lethi
Videbant ferro privati parte virili.

De Natura rerum.

---

(1) HIPPOCR. sect 6. aph. 28.

(2) FRACASTOR. op. omn. WITHOFF de castrat. pag. 36. Edit. Laus.

(3) WITHOFF de castratis.

(4) Op. citat.

(5) Comment. ad. l. 3. HIPPOCR. l. 3.

Dans quelques villages de la Suède, on guérit aujourd'hui par cette opération le *satyriasis* et on arrête le marasme produit par la perte involontaire de la semence. (1) AETIUS dit que quelques malades affectés du *Priapisme* s'étaient eux-mêmes pratiqué la castration. *Novimus quosdam audaciores qui sibi ipsi testes ferro resecarunt.* Et l'on sait qu'ORIGÈNE se mutila lui-même, pour n'avoir pas à lutter contre un tempérament fougueux. La castration a été aussi proposée pour tempérer l'activité excessive et pernicieuse du système artériel, et pour guérir les affections phlogistiques profondément enracinées, et surtout contre des états de roideur extrême du tissu cellulaire. (2)

Il est quelques anciens auteurs qui ont prétendu, que la castration perfectionnait l'organisme animal: mais peut-on altérer la nature d'un être vivant sans le dégrader? car, si le chien pétulant, si le taureau indompté, si le cheval fougueux deviennent par la mutilation, doux et plus propres aux besoins de l'homme, on ne doit attribuer ce phénomène qu'à l'affaiblissement que cette opération cause dans le corps, en brisant, pour ainsi dire, les liens qui les unissaient à leur espèce. *Castrata animalia pristinum animi vigorem, generositatem, audaciam, solertiam amittunt, fiunt debilia, frigida, timida et effeminata animi et corpore ut patet nedum in hominibus, sed etiam in equis indomitis.* (3)

---

(1) Cette notice m'a été donnée par mon savant ami M. ACERBI, auteur de *Travels to the North-cape Through Sweden and Lapland.* London, 2 vol.

(2) GRIMAUD. Cours des fièvres.

(3) BORELLI, de motu animalium. p. 2. propos. 171.

Si les chairs des animaux châtrés sont plus blanches, plus délicates, plus sapides et forment un meilleur aliment, ce n'est point à un degré d'organisation plus parfait qu'on doit attribuer cette amélioration, mais bien au relâchement de toutes les parties, à la graisse qui s'interpose en abondance entre les fibres musculaires, et parce qu'elles n'ont point cette odeur spermatique que répandent les chairs des animaux non châtrés, sur-tout lorsqu'ils sont en rut. *Experientia comprobatum est, non castratorum animalium carnes seminis aliquod virus referre; unde aliquando contingit, ut non castratorum porcorum carnes, dum coquuntur tam graveolentem odorem de se spargant, quod minimè contingit in castratis.* (1)

In eunuchis deficit virosa illa seminalis inspiratio que in brutorum musculorum carnibus ex singulari graveolentia et peculari sapore innotescit qua omnes partes corporis virili perfundi solent. (2) *Castratorum animalium carnes quadam dulcedine et suavitate gustatum movent; quæ autem e non castratis acceptæ fuerint tum odore, tum sapore testiculos referunt evomuntque grave quoddam virus acerbitatis suæ.* (3)

Les Egyptiens plaçaient les eunuques musiciens auprès de leurs jeunes épouses afin de veiller sur leur fidélité; et ces hommes naturel-

---

(1) Graaf. de vir. org. pag. 41.

(2) Haller. Physiol.

(3) Diemerbroeck, anatom.

lement jaloux ne recevaient aucun ombrage de ces êtres privés des desirs vénériens, et incapables d'en faire naître. (1)

. . . . . *cumque, omnibus unica virtus*
Esset in eunuchis thalamos servare pudicos.

Claudien.

On ne peut cependant révoquer en doute, comme je l'ai déjà dit, que l'homme privé seulement des testicules ne puisse encore satisfaire en partie à l'acte du coït, et contenter les desirs des femmes peu portées à l'amour platonique : incapable d'engendrer, il est souvent recherché parce qu'il donne le plaisir du mariage sans en faire courir les risques. Les mutilés jouissent encore. . . . . Mais il me semble déjà voir le beau sexe épouvanté, lancer sur moi des regards furieux et m'imposer silence ! Faire l'éloge des châtrés, me dit-il, n'est-ce pas commettre le plus grand de tous les crimes ? J'en conviens, et je me tais.

---

(1) Voy. Mémoire sur l'utilité de la musique tant dans l'état de santé, que de maladie. Par B. Mojon ; Paris 1803.

FIN.